

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC



Service de l'Eau Potable



EXERCICE
2022

Document établi
Le 1^{er} juillet 2023
Selon l'article L.2224-5 du
Code Général des Collectivités
Territoriales

I. CONTEXTE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2022.

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie. A ce titre, la gestion est assurée directement et exclusivement par la collectivité, qui :

- A autorité directe et totale sur l'exécution du service,
- Assure seule le financement des investissements
- Supporte la totalité du déficit éventuel du service.

Dans le domaine de l'eau potable sur le territoire carbonnais, plusieurs acteurs interviennent en parallèle.

Devant la complexité du dossier en termes de compétences et de périmètre, les services de l'Etat ont demandé par une nouvelle délibération actant plus précisément le rôle et le périmètre des 3 acteurs concernés : la commune, RESEAU 31 et le SMDEA 09.

Le conseil municipal du 16 octobre 2012 a validé et entériné cette répartition de compétences ainsi que le périmètre d'intervention de chaque acteur suivant le tableau de synthèse ci-après :

Compétence	Qui ?	Périmètre géographique
Production eau potable	SMDEA 09 - Délibération du 19/06/2012 (régularisation)	Station sur la Garonne propriété du SMDEA 09
Transport & stockage eau potable	RESEAU 31 - Délibérations 17/01/12 et du 21/02/2012 - Délibération du 18/09/2012	Conduite EP de la station de production (Garonne) au château d'eau
Distribution eau potable	SMDEA 09 - Délibération du 15/09/2009	Les Côteaux (Hameau de Sainte Quitterie)
Distribution eau potable	Commune de Carbonne	Le reste du territoire communal (ce qui ne dépend pas du SMDEA 09)

La commune prend en charge :

Gestion du service	Application du règlement du service Fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, traitement des doléances client
Mise en service	Convention de prestations intégrées avec RESEAU 31

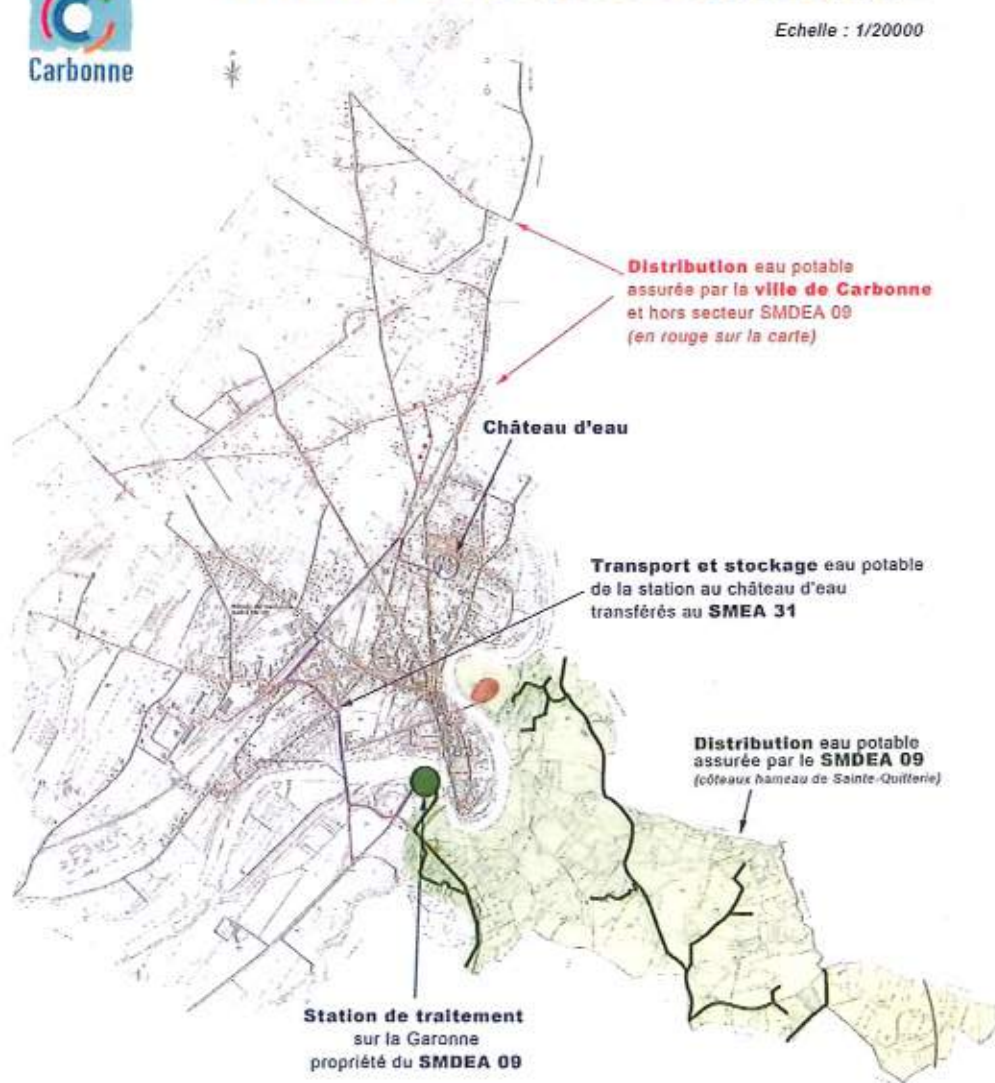
Entretien	de l'ensemble des ouvrages, de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, des poteaux incendie, du génie civil
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages : des branchements, des compteurs des canalisations, des captages, des ouvrages de traitement, des équipements du génie civil, de la voirie, des clôtures,

Une petite partie de la commune se situant dans les côteaux est distribuée par le SMDEA de l'Ariège.



RÉPARTITION DES COMPÉTENCES EN EAU POTABLE DE CARBONNE

Echelle : 1/20000



II. INDICATEURS TECHNIQUES

II.1 Population du service

Population selon le recensement au 1^{er} janvier 2023

Le nombre de résidents permanents et la population concernée sont de	5954
--	------

(D101.0)

II.2 Abonnés

Abonnés	2020	2021	2022	variation
Service de l'eau de Carbone	2879	2899	2927	0,97%
SMDEA 09	48	48	48	0,00%

II.3 Ressources

Nature	Désignation	Prélèvement 2020 [m ³]	Prélèvement 2021 [m ³]	Prélèvement 2022 [m ³]	Variation
Ouvrage de prélèvement d'eau de surface	USINE Carbone	511 224	525 169	536 515	2,16%

Depuis 2012, avec le transfert de compétence de la partie PRODUCTION, la station de traitement d'eau revient intégralement au SMDEA 09. L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau est donc à prendre dans le RPQS du SMDEA09 pour l'usine de production de Carbone.

Le linéaire de réseau est de 79 km. Il se compose de fonte et de PVC. Subsistent encore quelques branchements en plomb et fer (moins de 5 %).

Un château d'eau de 900 m³ ayant une autonomie de 24 heures est situé lieu dit « la guinguette ». Dans le cadre du transfert de compétence « transport et stockage » de l'eau potable, cette infrastructure est gérée par RESEAU31.

II.4 Volumes

Bilan des volumes

Volumes [m ³]	2020	2021	2022	Variation
Volume produit (v1)	0	0		
Volume importé (v2)	511 224	525 169	536 515	2,16%
Volume exporté (v3)	83 380	84 666	89 097	5,23%
Volume mis en distribution (v4)	427 844	440 503	447 418	1,57%
Volume consommé par les abonnés domestiques (v7) ^(a)	348 201	330 687	366 296	10,77%
Volume non compté et volume de service (v8 et v9)	6 961	6 735	11 535	71,27%
Volume consommé autorisé (v6)	355 162	337 422	377 831	11,98%
Rendement du service (P104.3)	85,78%	80,37%	87,03%	8,28%

(a) consommations de septembre à août de chaque année

Pour se conformer à la législation, le rendement doit tenir compte des volumes non comptés. Il ne tient toutefois pas compte des volumes non comptés des communes de Salles sur Garonne et Marquefave.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2B) =55 (partie A : 15 points, Partie B : 30 points, Partie C : 75)

Indice linéaire des volumes non comptés (part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution par km de réseau (v4-v7)/365*linéaire) (P105.3) =2,81 m³/km/j (

Indice linéaire de pertes en réseau (part des volumes mis en distribution qui sont consommés, avec autorisation, sur le périmètre du service par km de réseau (v4-v6)/365*linéaire) (P106.3) = 2,41 m³/km/j)

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau) (P107.2) = 5,2%)

Détail des exports (vente en gros)

Importateur	Exporté en 2020 [m³]	Exporté en 2021 [m³]	Exporté en 2022 [m³]
MARQUEFAVE	54 010	52 018	56 551
SALLES-SUR-GARONNE	29 370	32 648	32 546
Total	83 380	84 666	89 097

II.5 Branchements en plomb

Il s'agit des branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur.

	2020	2021	2022
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	10	0	11
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	Données inconnues		

II.6 Contrôle périodique des dispositifs de comptage :

L'arrêté du 6 mars 2007 impose une obligation de contrôle périodique des dispositifs de comptage. Pour ce faire, la Commune a décidé de changer régulièrement son parc de compteurs les plus anciens.

Le nombre de compteurs changés pour l'année 2022 est de 84.

II.7 Qualité de l'eau

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par le décret n° 94.841 du 26 septembre 1994 sont indiquées dans le rapport établi et transmis par la DDASS.

Cf annexe 1

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité :

	2020	2021	2022
Paramètres microbiologiques (P101.1)	100 %	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	88,88 %	83,33 %	100%

III. INDICATEURS FINANCIERS

III.1 Indicateurs financiers généraux

Recettes d'exploitation

La recette d'exploitation résultant du prix du service de l'Eau Potable s'élève à :

	2020	2021	2022	variation
Vente d'eau aux abonnés	584 236 €	592 832 €	611 262 €	3,11%
Redevance pollution (reversées à l'agence Adour Garonne)	111 382 €	113 772 €	117 942 €	3,67%
Autres redevances	55 322 €	55 003 €	57 484 €	4,51%
Vente à l'export	62 480 €	74 894 €	72 703 €	-2,93%
Travaux de branchement	29 962 €	82 973 €	39 560 €	-52,32%
Remboursement sur mise à disposition du personnel	73 197 €	67 606 €	47 545 €	-29,67%
Subventions en annuités	395 €	292 €	185 €	-36,64%
Produits de gestion courante	866 €	866 €	860 €	-0,69%

Les recettes de travaux de branchement servent à payer les frais de branchement. L'opération est donc nulle pour la collectivité.

La vente d'eau aux collectivités (vente à l'export) pour l'année 2022 est réalisée à un tarif unitaire de 0,816 € HT le m³ ainsi que 0,157 € de redevance pour la préservation des ressources en eau.

Etat de la dette

L'état de la dette au 1^{er} janvier 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Encours	0,00 €	0,00 €	192 874,67 €
Annuité à venir	0,00 €	0,00 €	9 134,65 €

Travaux en Section Investissement du budget 2022

- Travaux de remplacement de conduite Las peyreres/Aristide Briand 63 fonte en 110 et 125 PVC) – 628 m – 101 000 € HT
- Changement de 13 branchements plomb Place de la république - 27 000€ HT

III.2 Prix du service de l'Eau Potable

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement au mois de septembre. Les abonnements sont payables semestriellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation de 50% sur l'année précédente.

Chaque année, le conseil municipal vote les tarifs qui découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Depuis 2005, les tarifs de location de compteur sont fonction du diamètre du compteur.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

L'agence de l'eau Adour-Garonne applique la redevance de pollution domestique. Celle-ci est prélevée sur les factures et reversée à l'Agence.

En 2016, la collectivité répercute, sur les factures des abonnés, la taxe de prélèvement demandée par le producteur (SMDEA09) par la redevance pour la préservation des ressources en eau.

Le service est assujetti à la TVA.

Pour 2022, les abandons de créances s'élèvent à 809,92 € et les créances éteintes à 649,38 €. (P109.0)

III.3 Le prix de l'eau

Evolution du tarif de l'eau

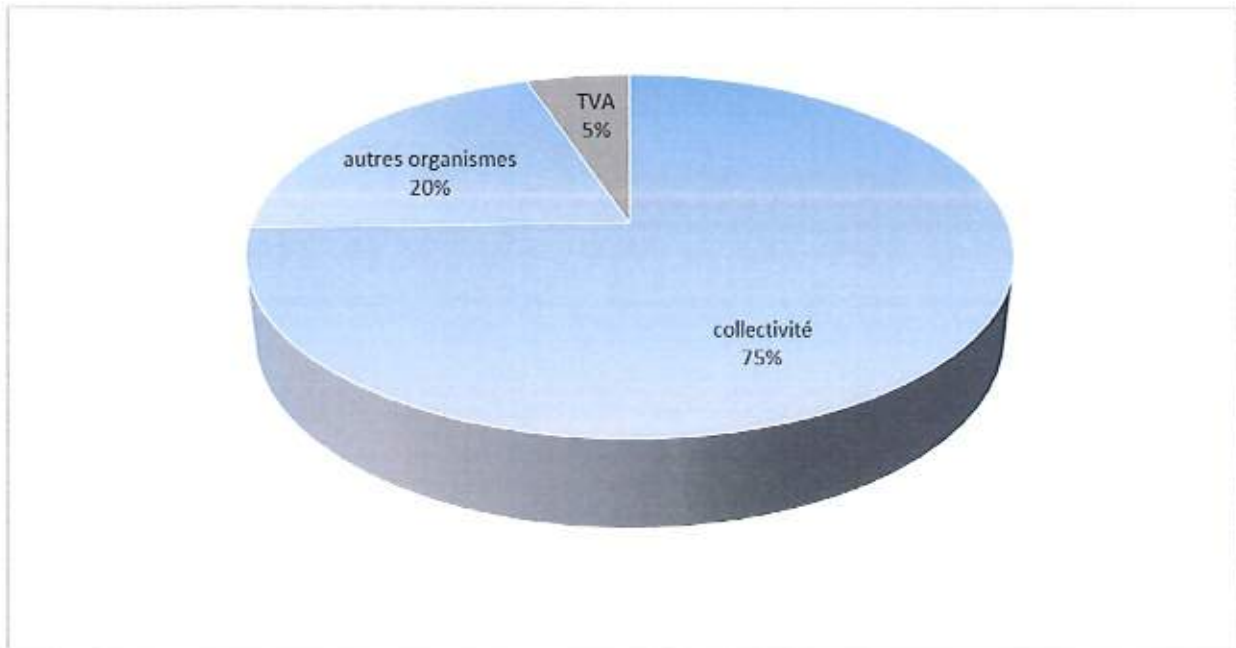
	Désignation	1 ^{er} janv 2021	1 ^{er} janv 2022	1 ^{er} janv 2023	Variation
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT]	Abonnement ordinaire	27,98	27,98	28,82	3,00%
	location de compteur (Ø 15)	17,57	17,57	18,10	3,02%
	location de compteur (Ø 20)	18,38	18,38	18,93	2,99%
	location de compteur (Ø 30)	33,47	33,47	33,15	-0,96%
	location de compteur (Ø 40)	43,15	43,15	44,44	2,99%
	location de compteur (Ø 60)	66,21	66,21	68,20	3,01%
	location de compteur (Ø 80)	89,29	89,29	91,97	3,00%
	location de compteur (Ø 100)	103,76	103,76	106,87	3,00%
Tranches HT/m³	[€ N° 1 (0 à 1 000 m³)	1,36	1,36	1,40	2,94%
	N° 2 (au-delà de 1 000 m³)	0,80	0,80	0,82	2,50%
Tiers [€/m³]	redevance pollution reversée à l'agence de l'eau Adour Garonne	0,330	0,330	0,330	0,00%
	redevance pour la préservation des ressources en eau reversée au producteur (SMDEA09)	0,157	0,157	0,157	0,00%
TVA [%]		5,5	5,5	5,5	

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³

	le janvier 2020	le janvier 2022	le janvier 2023	Variation
Collectivité (compteur Ø 15)	208,75 €	208,75 €	214,92 €	2,96%
Adour Garonne - redevance pollution	39,60 €	39,60 €	39,60 €	0,00%
SMDEA09 - redevance pour préservation des ressources en eau	18,84 €	18,84 €	18,84 €	0,00%
TVA	14,70 €	14,70 €	15,03 €	2,24%
Total [€ TTC]	281,89 €	281,89 €	288,39 €	2,31%

Le prix théorique TTC (D102.0) du mètre cube pour un usager consommant 120 m³ est de 2,403 €/m³.

Répartition au 1^{er} janvier 2023



Evolution du prix de l'eau TTC

